

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

### Réunion du jeudi 20 mars 2024

---

Présent.es: Pierre-Emmanuel DUPRAT (ADRAQH) ; Françoise BAGOT, Laurent BLIN ; Franck BRIAND ; Jean-Daniel BERARD ; Roselyne CHEVALIER ; Christian DE BROSSES ; Jean-François FRIER ; Christophe JUNIEN ; Yoneko KIKUCHI ; Laetitia MARECHAL ; Patrick MOSKOVICZ ; Corinne PETRISSANS (école 12 rue Dussoubs) ; Corinne TRESCA (Pour une ville souhaitable) ; Marie-Ange SCHILTZ.

Présent.es et non inscrit.es: Gilles-Henri BAILLY ; Josiane MATHIEU ;

Excusé.es: Pierre GENIN

Mairie: Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordination des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion les coprésidents rappellent aux Conseillers qu'ils se sont engagés à respecter la réglementation RGPD et à ne pas diffuser d'information personnelle. En conséquence, ils demandent aux conseillers qui communiquent sur ce que fait le Conseil de quartier de continuer à le faire en portant une attention particulière à ne pas dévoiler d'informations personnelles et en ne postant pas de photos d'autres conseillers sur les réseaux sociaux.

La coprésidence se félicite du succès de l'opération menée sur la place Goldoni par les différents services de la Ville de Paris. Elle ajoute que lorsque les constats sont partagés, les actions sont plus efficaces. La directrice de l'école maternelle du 12 rue Dussoubs abonde en ce sens, elle est très satisfaite de la rapidité avec laquelle les actions ont pu être menées. Elle ajoute qu'il lui est très agréable de voir les parents et leurs enfants réinvestir cette place.

La coprésidente demande s'il est possible de mettre en place une réunion similaire à celle qui a été mise en place pour la place Goldoni, pour les alentours de la crèche Rambuteau. Elle ajoute qu'elle n'ose pas s'approcher assez pour pouvoir prendre des photos de cet endroit.

Les coprésidents donnent ensuite la parole à Véronique LEVIEUX afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la précédente réunion du Conseil de quartier.

#### **Réponses aux questions de la précédente réunion**

Avant de répondre aux questions, Véronique LEVIEUX tient à saluer la mémoire de Bruno RENE-BAZIN qui était membre du Conseil de quartier, et est récemment décédé. C'était un habitant du 1<sup>er</sup> arrondissement très investi auprès de la Mairie de Paris Centre, notamment autour des sujets liés à la solidarité.

Une habitante demande quels sont les modalités d'action de la police concernant l'affichage sauvage. Véronique LEVIEUX répond qu'il s'agit d'une compétence de la police municipale qui mène les procédures avec la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). De nouvelles procédures ont récemment été mises en place. Elle propose de faire un point sur ce sujet lors de la prochaine réunion.

À compter du 1er janvier 2024, la Ville de Paris récupère la compétence de l'amende administrative, auparavant détenue par la préfecture. La Ville de Paris peut ainsi verbaliser à hauteur de 1 500 € par affiche. Ces opérations sont coordonnées entre la Direction de la police municipale et de la Direction de la propreté de Paris. A Paris Centre plus de 15 procès-verbaux suite à des constats de manquements ont été établis auprès d'agences de marketing.

Véronique LEVIEUX ajoute qu'elle a bien demandé des informations quant à la demande liée aux coûts de recharge des véhicules électriques, cependant elle n'a pas obtenu d'éléments lui permettant de répondre à la question lors de cette séance.

Concernant les affiches civiques, Véronique LEVIEUX explique qu'elle a fait part aux services concernés, du souhait du Conseil de quartier de mettre en place une campagne d'affichage civique sur les candélabres du quartier Montorgueil. Elle ne dispose pas d'une réponse arrêtée à ce stade, cependant les services étudient bien la demande du Conseil de quartier.

Elle ajoute que le projet doit être mis en place en lien avec la communication institutionnelle de la Mairie. Le coprésident précise que le Conseil de quartier vise une mise en place en mai ou juin et travaille pour identifier des emplacements qu'il soumettra à la Mairie. Il ajoute qu'il a apporté des exemplaires des différents modèles d'affiche afin que Véronique LEVIEUX puisse les emporter et présenter le support aux services.

### **Présentation du travail de recensement des façades d'immeuble par Gilles Henri BAILLY**

Gilles-Henri BAILLY, ancien Architecte des Bâtiments de France (ABF), conseiller de quartier Sentier-Arts et Métiers, présente le travail de la commission patrimoine de son Conseil qui a réalisé un inventaire des façades d'immeubles de son quartier.

Il a donc mis en place des fiches permettant de dater et d'identifier les différents styles et époques d'architecture. Il a réalisé ce travail en partant du constat que les habitants de son quartier ne connaissent pas leur patrimoine hormis les grands monuments. Il souhaite que ce recensement puisse également permettre l'accompagnement des copropriétés dans leur travaux d'économie d'énergie lors de leur ravalement de façade. Ce travail a permis de réaliser différentes cartes classant les bâtiments par époque, par style ou encore en fonction des matériaux utilisés pour leur construction.

Au fil des années, de nombreux bâtiments ont perdu une partie de leur intérêt patrimonial suite à des ravalements, surélévations ou rénovations. 1145 fiches ont été réalisées par le groupe de travail. Plus de 60% des façades sont en pans de bois et plâtre. Sur le sujet des travaux d'économie d'énergie, Gilles Henri Bailly explique que le quartier est confronté à des difficultés du fait que de nombreux bâtiments ont une forte valeur patrimoniale et qu'en conséquence, il leur est impossible d'obtenir un accord des ABF pour la mise en place d'une isolation par l'extérieur. Il est cependant possible d'améliorer les performances énergétiques de ces bâtiment en leur appliquant des enduits. Malheureusement, ils ne permettent pas d'atteindre les 35% d'économie d'énergie. En conséquence, les copropriétés ne peuvent prétendre aux aides de l'ANAH ou d'Eco Rénovons Paris et la plupart du temps les ravalements se résument à un simple coup de peinture sur la façade du bâtiment pour des raisons financières.

Il explique qu'il a identifié trois profils de propriétaires qui ne souhaitent pas financer les ravalements de façade de leur immeuble :

- Les jeunes qui ont acheté récemment au prix haut et qui ne souhaitent pas financer de travaux.
- Les personnes âgées qui préfèrent laisser le soin de s'occuper des travaux à leurs enfants.
- Les propriétaires bailleurs, qui ne vivent pas sur place, souhaitant rentabiliser leur bien et donc ne pas supporter trop de coûts de travaux.

Ces différents profils font qu'il est souvent difficile de faire voter, dans les syndicats de copropriété, des travaux d'économie d'énergie sans bénéficier de subventions.

Le coprésident fait remarquer que les syndicats de copropriétés sont souvent démunis concernant le champ des possibles à présenter aux propriétaires, malgré les efforts de la Ville de Paris qui organise des réunions d'information très bien faites à destination des copropriétés.

Une habitante explique qu'elle vit rue Mandar, qui est une rue très homogène. Elle demande si la Mairie a la possibilité d'obliger les différentes copropriétés à faire leur ravalement ensemble afin de conserver cette homogénéité.

Gilles-Henri BAILLY ajoute que les normes proposées par Eco Rénovons Paris et par l'ANAH sont différentes. Il demande s'il serait possible d'accorder les normes de l'ANAH et d'Eco Rénovons Paris afin de permettre l'utilisation d'enduits isolants même si ceux-ci ne permettent pas d'atteindre l'objectif d'économie d'énergie de 35%.

La coprésidence propose aux volontaires qui le souhaitent de s'inscrire à la commission Patrimoine pour participer à ce travail de recensement sur le quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil. Gilles-Henri BAILLY ajoute que le travail n'est pas aussi fastidieux qu'il n'y paraît et qu'il permet de redécouvrir son quartier sous un nouvel jour. À Sentier-Arts et Métiers, ils l'ont débuté à 3 et terminé à 8. Il se propose d'accompagner les volontaires lors du début de leur recensement pour les aider à bien comprendre la fiche.

### **Visite patrimoniale du quartier**

Une visite patrimoniale du quartier des Halles a été organisée avec Georges LISSOT. Les Conseillers qui y ont participé ont beaucoup apprécié ce moment.

Une prochaine visite passant notamment par la rue Qincampoix, le passage Molière et le défenseur du Temps, est prévue avec Roselyne CHEVALIER. Elle se déroulera soit le 30 mars soit le 27 avril, avec un rendez-vous à 15h rue Rambuteau devant la statue de Max Ernst. La date sera prochainement confirmée par l'équipe d'animation aux conseillers.

### **Budget**

Le conseil de quartier vote les dépenses suivantes :

- 500€ pour un spectacle de danse sur la placette Saint-Merri, à ce titre le Conseil souhaiterait que la Mairie lui transmette le contact de l'association Pilipili.
- 150€ pour des jus « Tchoudeliss » lors de chaque Conseil, comme cela se fait dans le Conseil de quartier Marais-Archives.

Le Conseil demande à la coordination des Conseils de quartier s'il est possible de faire établir un devis pour des bandeaux pour recouvrir le bas des affiches civiques avec le nouveau logo du Conseil et pour des QR codes Ville de Paris, en céramique, métal et plastique qui pourraient servir pour le projet de place de poésie francophone place Joachim du Bellay.

### **Points divers**

- La coprésidente informe les membres que le Conseil de quartier a ouvert son compte Instagram (@cdq.hbm). Ce compte a pour but de mettre en valeur le

quartier. Un habitant lui fait remarquer qu'il s'agit d'un compte privé et qu'en conséquence personne ne peut accéder à son contenu sans avoir déjà le Conseil de quartier comme contact.

- Des membres du Conseil de quartier ont rencontré un pianiste de rue dans le quartier et souhaiterait l'inviter dans de jolis lieux lors d'évènements organisés par le Conseil.
- Une habitante suggère de proposer aux commerçants de mettre des chaises ou des bancs devant leur boutique pour faciliter le cheminement des personnes âgées dans le quartier, en leur permettant de s'asseoir plus régulièrement pour se reposer. Le coprésident abonde en ce sens expliquant que de nombreux bancs ont été supprimés parce qu'ils fixaient des nuisances. Cependant, selon lui, c'est plutôt la multiplication des bancs qui permet de dissoudre ces mêmes nuisances en les répartissant sur l'ensemble du territoire.
- Une habitante explique que plusieurs associations de riverains comptent écrire un courrier à la Ville de Paris à propos de la décision de prolongation des horaires des terrasses estivales lors des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle propose au Conseil de quartier de s'associer à cette lettre.
- La coprésidence informe les conseillers de quartier que la prochaine réunion sera sur le thème des terrasses.

### **Signalements**

- Un habitant signale que l'article du site de la Mairie relatif au Comité des Mobilités Actives indique comme prochaine date de réunion le 23 novembre alors qu'une réunion s'est tenue en février et qu'une autre est prévue prochainement.
- Une habitante regrette que certains éléments anciens et classés aient été enlevés du passage Molière suite à sa rénovation.

### **Questions :**

- Une habitante explique qu'elle vit rue Mandar, qui est une rue très homogène. Elle demande si la Mairie a la possibilité d'obliger les différentes copropriétés à faire leur ravalement ensemble afin de conserver cette homogénéité.
- Gilles-Henri BAILLY demande s'il serait possible d'accorder les normes de l'ANAH et d'Eco Rénovons Paris afin de permettre l'utilisation d'enduit isolant même si ceux-ci ne permettent pas d'atteindre l'objectif de 35% d'économie d'énergie.
- Un habitant demande si la Mairie peut fournir des informations au Conseil de quartier concernant l'implantation d'un centre hospitalier de psychiatrie, rue Pierre Lescot, en lieu et place de l'ancien commissariat de Police.
- Le Conseil de quartier demande qui détient la compétence de rénovation des églises ? La Mairie ou l'État ?
- Une habitante signale qu'une des chapelles de l'église Sainte-Eustache a été récemment rénovée mais que ces statues n'ont pas été remises en place. Le Conseil de quartier demande qu'elles soient réinstallées.

### **Liens utiles :**

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.